

ADD EQUATION

ARIANA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

N° d'identification au R.N.A : W751155616

25 rue Lantiez - MVAC 17, BAL 88 - 75017 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

ADD EQUATION

ARIANA

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

N° d'identification au R.N.A : W751155616

~*~*~*~*~*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

~*~*~*~*~*

Aux Sociétaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **ARIANA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-avant et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

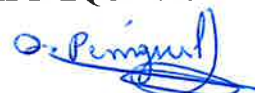
Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Une description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 23 juillet 2024

Le Commissaire aux Comptes
ADD EQUATION

A blue ink signature of Olivier Peniguel, written in a cursive style.

Représentée par Olivier PENIGUEL
Associé

ASSOCIATION ARIANA
N° d'identification au R.N.A : W751155616

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(résumé des comptes annuels)

EVOLUTION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS ET RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les fonds propres associatifs hors subventions et fonds dédiés de votre Association ont évolué comme suit :

Les fonds propres associatifs à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à € 92 753,22

Le bénéfice de l'exercice 2022 de € 6 729,78 a été affecté, conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2023, au report à nouveau 6 729,78

conduisant à des fonds associatifs, avant résultat de l'exercice au 31 décembre 2023, de € 99 483,00

Par ailleurs, le remboursement au titre de l'exercice 2023 de l'apport avec droit de reprise effectué par ILE DE FRANCE ACTIVE à l'Association **ARIANA** s'est effectué à € 11 250,00 (11 250,00)

Le bénéfice de l'exercice 2023 s'élève à 5 324,90 €, conduisant à des fonds propres associatifs de € 93 557,90

ASSOCIATION ARIANA
N° d'identification au R.N.A : W751155616

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

-:-:-:-

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES
ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Association ARIANA

15 Rue Hélène

75017 PARIS

Siret : 48925534900032

**Etats Financiers
au 31/12/2023**

Association ARIANA

15 Rue Hélène

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS

ROUSSEAU CONSULTING ET ASSOCIES

3 Rue des Ecoles

92210 ST CLOUD

01 46 02 80 08

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 599.90	1 599.90				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	55 900.00	50 795.00	5 105.00	5 374.00	-269.00	-5.01
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 428.47	16 987.57	440.90	1 117.74	-676.84	-60.55
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	198.40		198.40	198.40		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		75 126.77	69 382.47	5 744.30	6 690.14	-945.84	-14.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	163 500.00	114 000.00	49 500.00	52 500.00	-3 000.00	-5.71
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	47 917.59		47 917.59	36 004.35	11 913.24	33.09
	Autres créances	84 724.94		84 724.94	90 399.85	-5 674.91	-6.28
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	131 825.83		131 825.83	131 616.47	209.36	0.16
	Charges constatées d'avance (3)				393.49	-393.49	-100.00
Total III		427 968.36	114 000.00	313 968.36	310 914.16	3 054.20	0.98
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		503 095.13	183 382.47	319 712.66	317 604.30	2 108.36	0.66

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202312		Exercice N-1 31/12/202212		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation			11 250.00		-11 250.00	-100.00
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	88 233.00		81 503.22		6 729.78	8.26
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 324.90		6 729.78		-1 404.88	-20.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	93 557.90		99 483.00		-5 925.10	-5.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	26 000.00		23 000.00		3 000.00	13.04
	Total III	26 000.00		23 000.00		3 000.00	13.04
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	29 901.38 20 934.08		47 489.41		-17 588.03 20 934.08	-37.04
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	48 208.65 85 298.14		56 810.15 77 495.26		-8 601.50 7 802.88	-15.14 10.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	15 812.51		13 326.48		2 486.03	18.65
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	200 154.76		195 121.30		5 033.46	2.58
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		319 712.66		317 604.30		2 108.36	0.66

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

185 929.27165 233.66

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	72 714.37		72 714.37	32 195.00		40 519.37	125.86
Production vendue de services	13 132.39		13 132.39	21 084.82		-7 952.43	-37.72
Chiffre d'affaires NET	85 846.76		85 846.76	53 279.82		32 566.94	61.12
Production stockée							
Production immobilisée			6 300.00			6 300.00	
Subventions d'exploitation			457 094.00	375 675.00		81 419.00	21.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 110.59	23.78		1 086.81	NS
Autres produits			217.09	22.21		194.88	877.44
Total des Produits d'exploitation (I)			550 568.44	429 000.81		121 567.63	28.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-9.98	-4.20		-5.78	-137.62
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			254 655.21	311 729.57		-57 074.36	-18.31
Impôts, taxes et versements assimilés			4 212.43	-1 623.40		5 835.83	359.48
Salaires et traitements			199 103.70	68 866.77		130 236.93	189.11
Charges sociales			80 230.30	23 164.34		57 065.96	246.35
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 245.84	7 753.48		-507.64	-6.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 000.00	7 500.00		-4 500.00	-60.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			52.40	8.61		43.79	508.59
Total des Charges d'exploitation (II)			548 489.90	417 395.17		131 094.73	31.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 078.54	11 605.64		-9 527.10	-82.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs663.00

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1.27		0.69		0.58	84.06
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1.27		0.69		0.58	84.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	981.01		1 474.05		-493.04	-33.45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	981.01		1 474.05		-493.04	-33.45
2. Résultat financier (V-VI)	-979.74		-1 473.36		493.62	33.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 098.80		10 132.28		-9 033.48	-89.16
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	663.10				663.10	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 000.00				8 000.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 663.10				8 663.10	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	423.00		34.50		388.50	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 174.00		-2 174.00	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 000.00				3 000.00	
Total VIII	3 423.00		2 208.50		1 214.50	54.99
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 240.10		-2 208.50		7 448.60	337.27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 014.00		1 194.00		-180.00	-15.08
Total des produits (I+III+V+VII)	559 232.81		429 001.50		130 231.31	30.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	553 907.91		422 271.72		131 636.19	31.17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 324.90		6 729.78		-1 404.88	-20.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées